



Appréciation des compétences en fonction du degré scolaire

Description

Les compétences dont doivent disposer les élèves au terme d'un degré scolaire dans le domaine des «compétences disciplinaires» figurent dans la rubrique «Compétences disciplinaires» sur [qeps.ch](http://www.sport.admin.ch/q-shop/kompetenzraster.php) (<http://www.sport.admin.ch/q-shop/kompetenzraster.php>). Chaque compétence est divisée en trois niveaux afin de permettre une différenciation entre les performances des élèves. Il est possible d'établir le niveau des élèves à l'aide des tests proposés. L'enseignant(e) établit une liste avec les résultats des tests et obtient ainsi un aperçu des prestations de chaque élève.

Variante



-

- Les résultats des observations de compétences sont rassemblés sur une liste
- Les déroulements sont visibles

Traitement

- L'enseignant(e) reconnaît sur la base de la liste, où se situent les besoins individuels d'encouragement et quelles sont les compétences pour lesquelles il est nécessaire de travailler avec l'ensemble de la classe
- L'enseignant(e) établit des exercices pour l'encouragement des compétences à l'aide du Manuel Education physique et de la littérature spécialisée
- Les exercices sélectionnés sont intégrés aux cours d'éducation physique et sportive
- Après une phase d'entraînement appropriée, les compétences font l'objet d'un nouveau test, permettant à l'enseignant(e) de constater dans quelle mesure les exercices sélectionnés ont contribué au développement des compétences

Matériel

• -

Modèle à imprimer

- Liste pour l'appréciation des compétences en fonction du degré scolaire

Source

-